

## Compte rendu de séance

### Séance du 19 Mai 2015

L' an 2015 et le 19 Mai à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de CHAUVIERE Shiva Maire

**Présents** : Mme CHAUVIERE Shiva, Maire, Mmes : GIRAULT Martine, THEVOT Florence, MM : COULLON Jean, DUPONT Rémy, FOURNIER Pierre, GONET Grégory, GOSSET Cyrille, LEHU Franck, SAMIN Nicolas, SANGLIER Emmanuel

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : JUHEL Jean-Michel à M. SAMIN Nicolas, LORGEOU Hervé à Mme GIRAULT Martine

Absent(s) : Mme MILLANA Sandra

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 11

**Date de la convocation** : 11/05/2015

**Date d'affichage** :

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture du Loiret  
le : 06/06/2015

et publication ou notification  
du :

**A été nommé(e) secrétaire** : M. GONET Grégory

#### **Complément de compte-rendu:**

Après avoir donné lecture du dernier compte-rendu qui n'a pas fait l'objet de remarque, le Conseil Municipal est passé à l'ordre du jour.

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

Subvention conseil départemental pour le local technique - D-2015-024  
Tarifs garderie - restaurant scolaire - TAP - D-2015-025  
Devis pour les travaux des toilettes de la salle annexe - D-2015-026

- **Subvention conseil départemental pour le local technique**

réf : D-2015-024

Vu la délibération 2014-107 du 15 décembre 2014,

Vu la demande du conseil Départemental de préciser notre demande de subvention,

Madame le Maire demande qu'un dossier de subvention auprès du Conseil Départemental soit déposé au taux maximal autorisé au titre du dispositif d'aide aux communes pour la construction, l'extension ou l'aménagement des Mairies et des locaux techniques.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Loiret au taux maximal autorisé au titre du dispositif d'aide aux communes pour la construction, l'extension ou l'aménagement des Mairies et des locaux techniques d'un montant global de 50 834.69 €HT et autorise madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet.**

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

• **Tarifs garderie - restaurant scolaire - TAP**

réf : D-2015-025

Madame le Maire laisse la parole à monsieur GOSSET.

Vu l'avis de la commission Affaires Scolaires du 13 mai 2015,

Restaurant Scolaire	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
- Repas enfant	3.05 €	<b>3.20 €</b>
- Repas 3ème enfant	1.65 €	<b>1.70 €</b>
- Repas agent indice <à 465	4.05 €	<b>4.20 €</b>
- Repas agent indice >à 465	4.35 €	<b>4.50 €</b>
Garderie périscolaire (la vacation)	2.05 €	<b>2.10 €</b>
TAP (par période)		<b>10 €</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à la majorité, les nouveaux tarifs qui seront applicables à compter de septembre 2015.**

A la majorité (pour : 9 contre : 3 abstentions : 1)

• **Devis pour les travaux des toilettes de la salle annexe**

réf : D-2015-026

Vu l'absence de devis et le manque d'informations,

Madame le Maire demande le report de ce point lors d'un prochain conseil.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le report de ce point lors d'un prochain conseil.**

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

**Questions diverses :**

- Calendrier des conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux se dérouleront en Mairie à 19h les 22 juin, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre 2015.

- Bulletin municipal

Madame THEVOT demande que les informations lui soient transmises rapidement afin de pouvoir élaborer le bulletin municipal dans les meilleurs délais.

Madame le Maire demande aux responsables des commissions de relayer informations et photographies à madame THEVOT à chaque événement.

- Commission communautaire d'accès à l'épicerie sociale

Vu la demande de la CCCB reçue le 13 mai dernier demandant la désignation de deux représentants, Madame GIRAULT et monsieur SAMIN se sont proposés pour faire partie de la commission communautaire d'accès à l'épicerie sociale.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le lundi 22 juin 2015 à 19h en Maire de Messas.

Séance levée à: 21:15

En mairie, le 29/05/2015  
Le Maire  
Shiva CHAUVIERE